

91 • 2013

REVUE BELGE
DE PHILOGIE
ET D'HISTOIRE

FASC. 4: HISTOIRE MÉDIÉVALE,
MODERNE ET CONTEMPORAINE



AFL. 4: MIDDELEEUWSE, MODERNE
EN HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

BELGISCH
TIJDSCHRIFT
VOOR FILOGIE
EN GESCHIEDENIS

91 • 2013

Étienne de FOUGÈRES, *Le Livre des Manières*, éd., trad. et notes par Jacques T.E. THOMAS. Paris-Louvain, Peeters, 2013 ; un vol. in-8°, 308 p. (KTÉMATA, 20). Prix : 39 €. ISBN : 978-90-429-2660-8. – C'est à l'un des textes clés de la pensée politique médiévale que J.T.E. Thomas nous introduit. Écrit entre 1168 et 1178 par Étienne de Fougères, évêque de Rennes et chapelain du souverain anglo-normand Henri II Plantagenêt, *Le Livre des Manières* passe en revue les trois ordres de la société médiévale et les critique. Ceux-ci n'accomplissent en effet plus les missions qui leurs ont été assignées par la théorie des trois ordres, l'idéologie dominante qui permet, en Occident, depuis le XI^e siècle, de décrire l'ordre du social. Ainsi, le clergé ne se consacre plus à la prière ; les chevaliers ne protègent plus le peuple ; les paysans ne cessent de plaindre de leur sort. Le texte fonctionne à la fois comme une satire de l'ordre social et comme un rappel de l'idéal à atteindre : une hiérarchie sociale parfaitement régulée où chacun incarne sans broncher sa fonction. *Le Livre des Manières* introduit également une certaine flexibilité dans l'idéologie puisqu'y prennent désormais place les marchands et les femmes. L'ouvrage inaugure de la sorte une forme de représentation de l'ordre social qui ne fera que s'amplifier au cours des derniers siècles du Moyen Âge : les États du monde. Aux trois ordres originels sont ajoutés d'autres groupes (le terme « État » remplace alors celui d'« ordre »), de manière à refléter chaque catégorie de personnes, voire chaque type de métiers, ce qui constitue une actualisation du système ternaire et, en même temps, sa perte⁽¹⁾.

Le Livre des Manières avait déjà connu plusieurs éditions, mais celles-ci étaient de qualité variable⁽²⁾. La meilleure d'entre elles, celle de R.A. Lodge en 1979, contenait encore quelques passages peu clairs, essentiellement parce que Lodge avait renoncé à corriger le texte là où des erreurs avaient manifestement été laissées par le copiste médiéval du seul témoin existant⁽³⁾. La logique qui anime Thomas est toute autre. Contrairement à Lodge, celui-ci tente de restituer une version première du texte, qui précède le témoin (p. 16). Tout ceci l'amène à réparer les pertes, à corriger les modifications introduites par le copiste et, parfois, à supprimer celles qui ne respectent pas cette version primitive de l'œuvre. Néanmoins, Thomas reconnaît ce que son travail doit à celui de Lodge (p. 15), tout en précisant qu'il n'a pas travaillé directement sur le manuscrit original mais sur une copie (p. 16). Bien entendu, cette démarche n'est pas si grave dans la mesure où son objectif demeure avant tout de fournir une traduction de l'œuvre en français moderne, placée en vis-à-vis du texte original, et ce afin d'estomper le caractère « inintelligible » que l'œuvre pouvait encore revêtir dans l'édition de Lodge (p. 5). Ainsi, il faut voir cette édition/traduction (p. 20-105) comme une sorte de complément au travail de Lodge. L'introduction, quant à elle, revient, en résumé, sur l'attribution de l'œuvre, sa date de composition (p. 7-10), ainsi que sur le débat suscité par l'édition de Lodge (p. 12 et 14-15). Soulignons, enfin, la richesse des notes (p. 107-280), qui éclairent chacun des choix de l'éditeur, et des tables (rimes, p. 285-292 ; noms propres, p. 293-294 ; noms communs, p. 295-306).

Au final, on se trouve face à une agréable édition/traduction de l'une des œuvres majeures de la pensée politique anglo-normande, qui complète heureusement l'édition de Lodge. – Jonathan DUMONT (FRS-FNRS, Université de Liège).

(1) Sur ceci, que l'on nous permette de renvoyer à notre livre : J. DUMONT, *L'imaginaire politique et social à la cour de France durant les Premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, 2013, p. 233-248.

(2) Estienne de FOUGÈRES, *Le Livre des Manières*, éd. A. TALBERT, Angers, 1877 ; Estienne von FOUGERES, *Livre des Manières. Rimarium, Grammatik, Wörterbuch und neuer Textabdruck*, éd. J. KREMER, Marbourg, 1887 ; Étienne de FOUGÈRES, *Le Livre des Manières*, éd. R.A. LODGE, Genève, 1979.

(3) Angers, Bibliothèque Municipale, ms. 304 (295).